

# SE DÉPLACER partout et en toute sécurité

**Dans le Cher, près d'un foyer sur cinq n'a pas de voiture. Permettre à tous de se déplacer est une nécessité sociale et économique.**

## Lignes 18 vous y emmène

Emblématique de l'engagement solidaire de la majorité départementale, le réseau de transport départemental relie, chaque jour, chacune des 290 communes du département à Bourges ou à la sous-préfecture la plus proche. 35 circuits de navettes-taxis de rabattement prennent les passagers dans leur commune pour les emmener sur une des 17 lignes régulières d'où ils rejoindront Bourges, Vierzon, Saint-Amand, Nevers ou Cosne-sur-Loire.



## Une aide au pouvoir d'achat

Sur Lignes 18, le tarif est unique : 2 € par trajet au tarif plein quelle que soit la distance. Mais on peut circuler pour encore moins cher, en achetant des carnets par tickets (14 € les 10) ou en prenant un abonnement mensuel à 40 €. Pour les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les stagiaires, et les allocataires du RSA, c'est moitié prix. Lignes 18 contribue ainsi à la mobilité des jeunes, des personnes âgées et des personnes à faibles ressources. Et il économise l'énergie. 93 000 passagers en ont bénéficié au cours de l'année 2009, une augmentation de 139 % par rapport au trop maigre réseau précédent.

### La gratuité des transports scolaires

est désormais assurée pour 14 000 écoliers, collégiens et lycéens qui utilisent les 248 circuits mis en place par le Conseil Général. Parce que l'école de la République ne serait pas vraiment gratuite s'il fallait payer pour y aller ! Un système d'alerte efficace prévient les parents en cas d'intempéries empêchant la circulation des cars scolaires.

*Aller au marché, c'est donner des couleurs à la vie et de la vie aux communes rurales*

*29 circuits permettent de rejoindre les marchés des chefs-lieux de cantons et leur irremplaçable animation. Ils sont utilisés chaque mois par 1600 personnes, souvent parmi les retraités de nos villages.*

## S'adapter et innover

Le Conseil Général est partenaire de la plateforme régionale multimodale [www.jv-malin.fr](http://www.jv-malin.fr) qui, d'un point de départ à un point de destination, croise tous les modes de transports en commun possibles, renseigne sur les horaires et les tarifs. Il étudie, avec la Ville de Bourges, un déménagement de la gare routière pour améliorer le confort et la sécurité des 1480 collégiens, lycéens et passagers qui y transitent chaque jour.



Enfin, le Conseil Général soutient l'initiative associative de G-FAI dans le Nord du Cher qui a mis en service un « mobilibus » pour répondre aux besoins de déplacement des personnes très démunies : faire les courses, aller à Pôle Emploi, suivre une leçon de code ou accomplir diverses démarches.

## La sécurité routière, un service public

Chaque jour, parfois plusieurs fois par jour, les équipes des centres de gestion de la route contrôlent l'état des 4650 km de routes départementales, vérifient qu'aucune branche ou objet imprévu ne viendra surprendre les automobilistes. Ces équipes assurent le fauchage des bas-côtés et la bonne visibilité de la signalisation routière. Elles allient respect de la faune et de la flore et sécurité routière, avec l'adoption de techniques de fauchage tardif raisonné sur les axes à bonne visibilité.



Ce sont elles aussi qui assurent la « viabilité hivernale » de nos routes départementales, en cas de chute de neige ou de verglas.

## Le bon entretien des routes et les travaux concourent aussi à notre sécurité.

Ainsi, ont été créés : des créneaux de dépassements comme sur la RD 940; des giratoires sur la RD 2076 à Vignoux sur Barangeon sur la RD 2076 encore à Soye-en-Septaine et Annoix, sur la RD 955 aux Fouchards, entre Sancerre et Cosne; des aménagements lourds comme la traversée de Saint-Satur; la sécurisation des ouvrages d'arts (ponts de Bigny, Drevant, Grossouvre, Cours-les-Barres, ...). La rocade nord-est de Bourges, en cours de réalisation, sera aussi un atout pour réduire la circulation dans Bourges et améliorer la sécurité.

Pour la sécurité des motards, 65 % des 10 km avec glissières de sécurité potentiellement dangereuses ont été réaménagés. A venir : un programme de sécurisation systématique des arrêts de bus a été lancé. Il concerne 45 points d'arrêt pour 2010.



Le Conseil général du Cher s'engage dans un schéma pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées au réseau départemental de transports du Cher, Lignes 18

Qu'il s'agisse d'accès aux soins, au travail, aux loisirs et plus généralement aux activités sociales, le manque de transports adaptés est un frein réel pour les personnes handicapées, un obstacle majeur à leur autonomie. La première étape du schéma départemental a permis un diagnostic complet de l'accessibilité du réseau Lignes 18 et des transports scolaires, et des premières pistes de travail comme la mise en accessibilité spécifique au réseau Lignes 18 scolaires. La mise en oeuvre d'un service de transport à la demande spécifique avec des cars adaptés de petite capacité a été engagée pour une mise en oeuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Ce que la loi a changé depuis 2004

- 152 km d'anciennes routes nationales sont devenues départementales (les RD 2076 et 2144)
- 219 anciens agents de la DDE (personnels de l'Etat) sont devenus agents départementaux des routes. Ils seront rejoints par 47 collègues transférés à leur tour au 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- la loi de 2005 sur le handicap rend obligatoire, à échéance de 2015 l'accessibilité du réseau de transports aux personnes handicapées ou la mise en place d'un service de substitution

2004-2010, un Département ...

# RESPONSABLE

- Gratuité des transports scolaires
- Toutes les communes du département reliées par Lignes 18
- 306 agents veillant à notre sécurité sur les 4650 km de routes départementales

« Le Cher qu'on aime, la vie qu'on veut ! »